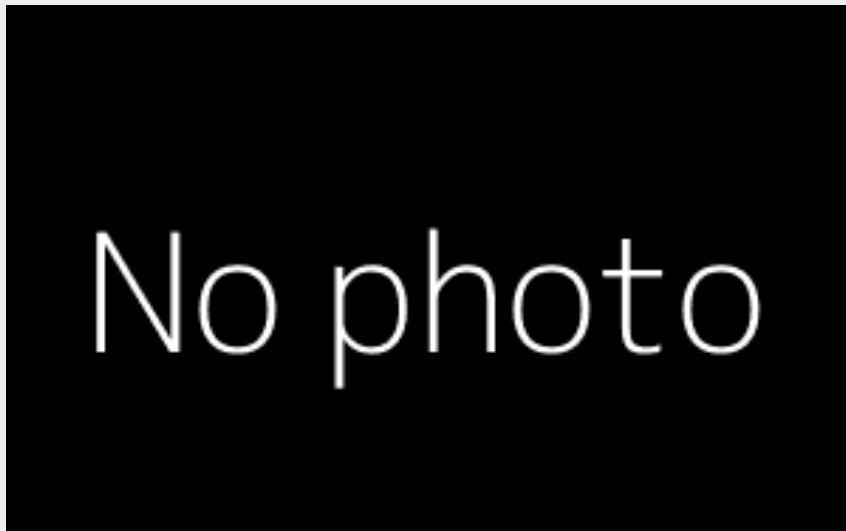


# 150\_ROUGE\_14-Le Grand-canyon-62km

Alpes-de-Haute-Provence



## Infos pratiques

---

Pratique : VTT

---

Longueur : 62.4 km

---

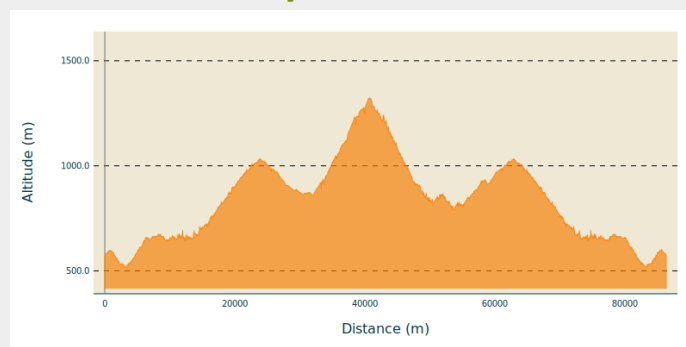
Dénivelé positif : 3211 m

---

Difficulté : Rouge (difficile)

# Itinéraire

## Profil altimétrique



Altitude min 515 m Altitude max 1323 m

Depuis la capitale de la faïence, la façon la plus simple de découvrir les gorges du Verdon avec les points de vue incontournables de la Route des Crêtes. Itinéraire fortement déconseillé par vent fort et en été (chaleur et très forte fréquentation touristique sur les routes) - Itinéraire balisé n°14. Pensez à vous ravitailler en eau à la fontaine du lavoir à La Palud sur Verdon. Temps de parcours estimé à 3 H 45.



# Toutes les informations pratiques

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## Vautour fauve

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Verdon  
Anne Ferment - 04 92 74 68 00 - [aferment@parcduverdon.fr](mailto:aferment@parcduverdon.fr)

### ATTENTION : nidification du Vautour fauve !

En concertation avec les acteurs locaux, une zone de sensibilité a été définie autour des secteur de nidification du Vautour fauve.

Le Vautour fauve est sensible au dérangement. Afin de favoriser les conditions de reproduction jusqu'à l'envol des poussins, **il est demandé, pendant la période du 1er janvier au 31 août :**

- de ne pas survoler les zones de sensibilité (drones, aéronefs motorisés ou non)
- de ne pas mettre en place des équipements de highline
- d'éviter d'utiliser les voies d'escalade sensibles.

**La liste des voies d'escalade sensibles vis-à-vis de la nidification de ce rapace est disponible sur le lien suivant :**

[Liste des voies d'escalade sensibles](#)

Ces voies sont dites sensibles car elles passent dans, à proximité immédiate des nids ou bien sont visibles depuis les nids.

Cette liste est mise à jour chaque année par la Ligue pour la protection des oiseaux PACA.

## Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc naturel régional du Verdon  
Anne Ferment - 04 92 74 68 00 - [aferment@parcduverdon.fr](mailto:aferment@parcduverdon.fr)

### ATTENTION : nidification du Faucon pèlerin !

En concertation avec les acteurs locaux, une zone de sensibilité a été définie autour des secteur de nidification du Faucon pèlerin.

Le Faucon pèlerin est sensible au dérangement. Afin de favoriser les conditions de reproduction jusqu'à l'envol des poussins, **il est demandé, pendant la période du**

**1er février au 30 juin :**

- de ne pas survoler les zones de sensibilité (drones, aéronefs motorisés ou non)
- de ne pas mettre en place des équipements de highline
- d'éviter d'utiliser les voies d'escalade sensibles.

**La liste des voies d'escalade sensibles vis-à-vis de la nidification de ce rapace est disponible sur le lien suivant :**

[Liste des voies d'escalade sensibles](#)

Ces voies sont dites sensibles car elles passent dans, à proximité immédiate des nids ou bien sont visibles depuis les nids.

**Cette liste est mise à jour chaque année par la Ligue pour la protection des oiseaux PACA.**

## **Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

Conservatoire des espaces naturelles de PACA - Antenne Alpes du sud à Sisteron -  
Laura Granato - 04 92 34 40 10 - [laura.granato@cen-paca.org](mailto:laura.granato@cen-paca.org)

Parc naturel régional du Verdon - Anne Ferment - - 04 92 74 68 00 -  
[aferment@parcduverdon.fr](mailto:aferment@parcduverdon.fr)

Mairie de La Palud-sur-Verdon

### **Attention vous êtes dans la Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin !**

Créée en 2009, cette petite Réserve de 24 ha héberge de nombreuses espèces sensibles au dérangement (chauves-souris par exemple) et des milieux fragiles sensibles au piétinement (milieux humides des sources et des travertins).

Il est demandé de respecter strictement la réglementation de la Réserve :

[Règlementation de la Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin](#)

- L'obligation de rester sur les sentiers induit l'interdiction de circuler dans les cours d'eau, sur les cascades ou dans les grottes;
- La pratique de l'escalade est interdite;
- La pratique du VTT est interdite;
- Les manifestations sportives et collectives sont interdites;
- Le survol de la Réserve est interdit (drones, aéronefs motorisés ou non) car il peut troubler la tranquillité des lieux (nuisances sonores interdites) et déranger les espèces;
- Les visites guidées non commerciales organisées par des associations ou établissements publics sont autorisées après information de la Maison des gorges de La Palud-sur-Verdon. **Les groupes sont limités à 15 personnes;**
- Les visites guidées commerciales organisées par des structures de tourisme, des accompagnateurs de moyenne montagne ou des guides, **doivent disposer d'un agrément les autorisant à accompagner des groupes sur la réserve. Groupe**

### **limité à 15 personnes.**

- Les chiens doivent être tenus en laisse;
- la circulation de tout véhicule à moteur est interdite.
- Bivouac et feux interdits

Co-gestionnaires : Conservatoire des espaces naturels de PACA, commune de La Palud-sur-Verdon, Parc naturel régional du Verdon

### **Vautour fauve**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Verdon.

Anne Ferment - 04 92 74 68 00 - [aferment@parcduverdon.fr](mailto:aferment@parcduverdon.fr)

### **ATTENTION : nidification du Vautour fauve !**

En concertation avec les acteurs locaux, une zone de sensibilité a été définie autour des secteur de nidification du Vautour fauve.

Le Vautour fauve est sensible au dérangement. Afin de favoriser les conditions de reproduction jusqu'à l'envol des poussins, **il est demandé, pendant la période du 1er janvier au 31 août :**

- **de ne pas survoler les zones de sensibilité (drones, aéronefs motorisés ou non)**
- **de ne pas mettre en place des équipements de highline**
- **d'éviter d'utiliser les voies d'escalade sensibles.**

**La liste des voies d'escalade sensibles vis-à-vis de la nidification de ce rapace est disponible sur le lien suivant :**

**[Liste des voies d'escalade sensibles](#)**

Ces voies sont dites sensibles car elles passent dans, à proximité immédiate des nids ou bien sont visibles depuis les nids.

**Cette liste est mise à jour chaque année par la Ligue pour la protection des oiseaux PACA.**

### **Faucon pèlerin**

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc naturel régional du Verdon

Anne Ferment - 04 92 74 68 00 - [aferment@parcduverdon.fr](mailto:aferment@parcduverdon.fr)

### **ATTENTION : nidification du Faucon pèlerin !**

En concertation avec les acteurs locaux, une zone de sensibilité a été définie autour des secteur de nidification du Faucon pèlerin.

Le Faucon pèlerin est sensible au dérangement. Afin de favoriser les conditions de reproduction jusqu'à l'envol des poussins, **il est demandé, pendant la période du 1er février au 30 juin :**

- de ne pas survoler les zones de sensibilité (drones, aéronefs motorisés ou non)
- de ne pas mettre en place des équipements de highline
- d'éviter d'utiliser les voies d'escalade sensibles.

**La liste des voies d'escalade sensibles vis-à-vis de la nidification de ce rapace est disponible sur le lien suivant :**

[Liste des voies d'escalade sensibles](#)

Ces voies sont dites sensibles car elles passent dans, à proximité immédiate des nids ou bien sont visibles depuis les nids.

**Cette liste est mise à jour chaque année par la Ligue pour la protection des oiseaux PACA.**

## **Faucon pèlerin**

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc naturel régional du Verdon

Anne Ferment - 04 92 74 68 00 - [aferment@parcduverdon.fr](mailto:aferment@parcduverdon.fr)

## **ATTENTION : nidification du Faucon pèlerin !**

En concertation avec les acteurs locaux, une zone de sensibilité a été définie autour des secteur de nidification du Faucon pèlerin.

Le Faucon pèlerin est sensible au dérangement. Afin de favoriser les conditions de reproduction jusqu'à l'envol des poussins, **il est demandé, pendant la période du 1er février au 30 juin :**

- de ne pas survoler les zones de sensibilité (drones, aéronefs motorisés ou non)
- de ne pas mettre en place des équipements de highline
- d'éviter d'utiliser les voies d'escalade sensibles.

La liste des voies d'escalade sensibles vis-à-vis de la nidification de ce rapace est disponible sur le lien suivant :

[Liste des voies d'escalade sensibles](#)

Ces voies sont dites sensibles car elles passent dans, à proximité immédiate des nids ou bien sont visibles depuis les nids.

Cette liste est mise à jour chaque année par la Ligue pour la protection des oiseaux PACA.